

Continue mes etude en france

Par foulla, le 23/01/2011 à 16:17

Bonjour,

je suis marier depuis 6mois avec un algerien qui vivre en france et aprés quelque mois je vais rejoindre le en france .Et j'espére que je continue mes etude mais je ne sais pas que dois-je faire

Est-ce que mon degré et mon deplome et exist on france Merci d'avance

Par chris_ldv, le 24/01/2011 à 13:50

Bonjour,

Je ne sais pas ce que Dieu veut, ou pas, par contre si vous souhaitez pouvoir vivre en France (qui est un état laïque) vous devez faire une demande de titre de séjour.

Dans le cas que vous décrivez un titre de séjour vie privée et familiale semble être celui approprié.

Cordialement,